



2540.3

EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT  
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA  
 DEPARTAMENT FEDERAL DA L'ECONOMIA PUBLICA

Berne, le 20.06.91

Au Conseil fédéral

## Note d'information

### Etat des négociations au GATT - perspectives à court terme

Si les négociations au GATT étaient au point mort en décembre 1990, elles ont pu reprendre sur un plan technique depuis le 26 février dernier. Deux événements étaient alors attendus pour intensifier le rythme de négociation.

Premièrement, la prolongation, par le Congrès des Etats-Unis, de l'autorité de négociation à l'Administration américaine ("fast track authority"). Cette autorité est nécessaire pour éviter que le Congrès n'amende les résultats négociés durant le Round. Le Congrès a donné ce feu vert le 23 mai.

Deuxièmement, la décision de la CE sur les prix agricoles. Cette décision, intervenue le 24 mai, indique un renversement de la tendance (légère baisse des prix ou du moins stabilité des prix). Il s'agissait là d'un prélude à un premier paquet de réforme agricole, attendu pour le mois de juillet. De cette réforme dépendra l'ampleur du résultat agricole de la négociation GATT.

Depuis le début du mois de juin, la négociation a passé à une vitesse supérieure. Quatre résultats intermédiaires sont attendus pour pouvoir fixer une date de clôture de la négociation.

Premièrement, la négociation agricole nécessite une base sur laquelle un processus substantiel de négociation pourra enfin se développer. A cet effet, le Directeur général, qui a pris cette négociation en main, soumettra, ces prochains jours, un papier à option.

A ce stade, le mandat de négociation du 25 septembre 1990 et l'offre du 24 octobre, que vous avez approuvés, suffit à notre délégation de négociation pour poursuivre les travaux à

Genève. Il semble cependant d'ores et déjà probable que les points suivants seront plus délicats pour notre position de négociation :

1. La tarification (transformation en tarifs de mesures non tarifaires maintenues à la frontière) pourrait comprendre un nombre plus élevé de produits que la Suisse a offert le 24 octobre 1990 (vin, volaille, viande chevaline, huiles et graisses, fleurs coupées notamment).
2. La catégorie verte comprenant les mesures internes non soumises à réduction ne couvrira peut-être pas l'ensemble des mesures que la Suisse pratique pour soutenir le revenu des paysans.

Nous porterons à votre connaissance les éléments de la base de négociation (dès que celle-ci sera disponible). C'est à ce moment qu'il s'agira, le cas échéant, de procéder à une adaptation du mandat de négociation. En attendant, les représentants de la Suisse poursuivront leurs efforts pour contribuer à orienter les travaux dans un sens acceptable pour la Suisse.

Deuxièmement, la négociation tarifaire doit être intensifiée pour que les résultats potentiels deviennent plus visibles. A ce stade, la négociation se poursuit sur la base d'une cinquantaine d'offres qui sont sur la table. De plus, un accord spécial prévoyant la suppression des droits de douane sur une bonne partie des produits pharmaceutiques est en voie de conclusion. La négociation tarifaire est un moyen important pour motiver les pays en développement à rester dans la négociation.

Troisièmement, la négociation sur les services devrait permettre, à brève échéance, d'améliorer sensiblement la précision et la qualité juridique de l'accord-cadre et de dégager les bases pour un échange bilatéral de concessions (mesures de libéralisation) au profit de chaque participant. A ce jour, 22 pays ont suivi la Suisse et ont présenté une première offre de négocier des engagements initiaux. Dans le domaine des annotations sectorielles, l'activité principale se concentre sur les services financiers et les télécommunications.

La Suisse, la CE, le Japon et les Etats-Unis sont particulièrement intéressés par cette négociation.

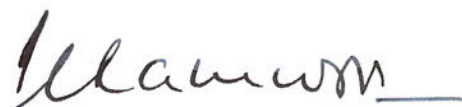
Quatrièmement, la négociation sur la propriété intellectuelle devra reprendre dès la fin de l'été. Une amélioration de la protection de la propriété intellectuelle est particulièrement importante pour la Suisse, la CE, les Etats-Unis et le Japon.

Les progrès dans ces secteurs permettront également une reprise dans les autres domaines (règles, textiles, questions institutionnelles).

Dans tous les domaines mentionnés, le mandat de négociation du 25 septembre permet aux négociateurs suisses de poursuivre activement les travaux.

Politiquement, il importe que cette négociation réussisse, car un GATT renforcé permettra d'assurer les efforts de libéralisation entrepris en Europe centrale et orientale ainsi que dans un bon nombre de pays en développement (Mexique, Brésil, Chili, Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Turquie, Maroc, etc.).

De plus, une réussite constitue le seul garant contre des systèmes régionaux fermés sur eux-mêmes (Europe, Amérique, région du Pacifique). En effet, un système commercial multilatéral faible augmentera le risque du syndrome de forteresse de tout bloc continental en formation. Le besoin d'ouverture de la Suisse sur le monde est à l'origine de son intérêt vital à un système commercial multilatéral. Le besoin subsiste quelle que soit la voie que la Suisse empruntera en Europe.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Blaworn', followed by a horizontal line.



20 JUN 1991

dodis.ch/58171



**Bundesamt für Aussenwirtschaft**  
**Office fédéral des affaires économiques extérieures**  
**Ufficio federale dell'economia esterna**  
**Uffizi federal da l'economia esteriura**

3003 Bern  
Bundeshaus Ost 20 juin 1991

☎ 031 / 61  
Fax 031 / 61 2330 23 33

Ihr Zeichen  
Votre signe  
Vostra sigla  
Voss segn

2540.3

Unser Zeichen  
Notre signe  
Nostra sigla  
Noss segn

787.0.3

Note à M. le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz

Vous trouverez en annexe une brève note d'information sur le cycle de l'Uruguay, qui rompt le silence à l'égard de vos collègues depuis Bruxelles et qui annonce une orientation plus détaillée dès que la plate-forme agricole sera disponible (éventuellement fin juillet).

Au cas où des progrès pouvaient être réalisés, dans l'agriculture, les tarifs et les services, il deviendrait peut-être opportun qu'un cercle restreint de ministres se réunisse pour définir le calendrier du Round. Seriez-vous disposé à présider une telle réunion qui prendrait la forme d'une réunion d'Ouchy (maximum une demi-journée, suivie d'un dîner)? Une telle réunion permettrait notamment à la Suisse de reprendre l'initiative à la Suède et à l'Autriche (idée de M. Schüssel de réunir tous les ministres GATT à Vienne).

Oui,  
mais  
qd.?

*Ed. Kopie*  
21. Juni 1991 *RL*

Domaine de direction commerce mondial -  
pays industrialisés non européens

L. Wasescha

Visa :